


Maintien à domicile

Une aide de proximité

Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse



Prendre soin et
créer des liens
avec nos grands-
parents

Dans votre canton

À vos côtés pour conseiller, aider, agir

La Croix-Rouge neuchâteloise offre un soutien médico-social de proximité à la population. Nos prestations d'aide s'adressent en priorité aux personnes âgées afin de prolonger leur autonomie à domicile et aux familles pour les soutenir dans leur rôle de parents.

Nos sept principes fondamentaux, nos collaboratrices et collaborateurs compétents et enthousiastes ainsi que notre présence locale nous permettent de nous adapter rapidement aux besoins de solidarité et aux évolutions sociales. En plaçant les interactions humaines au cœur de notre fonctionnement, nous faisons preuve d'écoute bienveillante, d'accompagnement sur mesure et de valorisation de chaque personne.



Nos prestations de maintien à domicile

Alarme Casa	BÉNÉVOLAT	p. 4
Service de soins à domicile		p. 8
Relève proche aidant-e		p. 10
Visites à domicile	GRATUIT BÉNÉVOLAT	p. 12
Café Rencontres	GRATUIT BÉNÉVOLAT	p. 14
Service des transports	BÉNÉVOLAT	p. 16
Assistance aux achats	BÉNÉVOLAT	p. 18
Directives anticipées		p. 20

GRATUIT

Prestation gratuite

BÉNÉVOLAT

Activité assurée par des bénévoles



Vivre à domicile
l'esprit tranquille

BÉNÉVOLAT

Alarme Casa

Une sécurité de tous les instants

Une faiblesse momentanée, des capacités physiques réduites à la suite d'une opération, un traitement médical lourd, ... peuvent entraîner une chute inopinée. Une simple pression sur votre alarme Casa appelle alors de l'aide : une personne de la centrale d'alarme contacte les répondantes et/ou répondants que vous avez choisis.

Vous définissez les personnes répondantes qui seront contactées en cas de besoin : votre voisinage, votre famille proche, ... Vous ne serez ainsi plus livré-e à vous-même dans une situation délicate, car votre appel à l'aide sera pris en charge immédiatement. À l'écoute de votre situation, l'interlocutrice ou l'interlocuteur de la centrale d'urgence restera en ligne avec vous jusqu'à l'arrivée de votre répondante ou répondant, ou des secours.

Choisissez un dispositif d'alarme qui vous convient

Le système d'alarme Casa comprend un dispositif muni d'un haut-parleur et d'un émetteur généralement porté au poignet comme un bracelet-émetteur.

Nos abonnements Premium	Casa	Casa Night	Casa Plus	Domo Go
Centrale d'alarme 24h/24, 7j/7	✓	✓	✓	✓
Bouton d'urgence	✓	✓	✓	✓
Alarme automatique		✓	✓	
Alerte en cas d'importants changements d'habitudes			✓	
Abonnement mensuel	CHF 65.-	CHF 85.-	CHF 105.-	CHF 55.-
Installation & instruction	CHF 130.-	CHF 150.-	CHF 150.-	CHF 130.-
Prix de la montre				CHF 399.-
Service de réponse Samaritains				
Abonnement mensuel CHF 10.-	Intervention à domicile CHF 90.-			
Émetteur supplémentaire	CHF 15.- / mois			

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

Alarme automatique

Il s'agit d'une détection de sortie du lit déclenchant une alarme automatique si vous ne rejoignez pas votre lit ou si vous ne vous levez pas le matin. Ainsi, si vous vous levez durant la nuit, trébuchez et n'arrivez pas à vous relever, une alarme sera envoyée automatiquement après un laps de temps préalablement défini par vous-même.

Notre abonnement Relax	Casa
Centrale d'alarme 24h/24, 7j/7	√
Bouton d'urgence	√
Abonnement mensuel	CHF 60.-
Installation & instruction	CHF 130.-

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

Tous nos abonnements ont une durée minimale de trois mois.

Votre style, votre sécurité, votre tranquillité d'esprit

Émetteur fantaisie, montre connectée Samsung Watch, ou même un émetteur tout simple, vous choisissez le bracelet qui vous ressemble et vous convient. Contactez-nous pour découvrir toutes nos offres.



Pour votre confort, maintenance gratuite

Notre équipe se charge d'installer et d'entretenir le dispositif ainsi que de vous donner les instructions d'utilisation. Le bon fonctionnement de notre système est garanti par des contrôles techniques réguliers et automatiques.

Les bracelets élastiques sont changés gratuitement sur simple demande de votre part.

Vos avantages

- Être en confiance pour rester à domicile
- Garantir votre sécurité à tout instant
- Rassurer vos proches
- Obtenir un conseil individuel, adapté à vos besoins
- Bénéficier de la qualité de service d'une organisation humanitaire. Nous prenons le temps qu'il faut pour vous expliquer le fonctionnement de l'alarme.

« Porter une alarme Croix-Rouge, ce n'est pas du tout se sentir surveillée, [...] je me sens plus indépendante, je fais plus de choses. C'est très appréciable ! »

Une bénéficiaire de l'alarme Casa

alarme@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 64

Lundi, mardi, jeudi et

vendredi de 08h30 à 11h30

Vous
accompagner
dans votre vie
quotidienne



Service de soins à domicile

Une prise en charge globale

Notre fournisseur de soins de proximité et assurons une prise en charge globale de vos besoins, en lien avec votre vécu, votre entourage et votre communauté.

Nos équipes sont constituées de personnes professionnelles qualifiées, notamment des infirmières et infirmiers, des assistantes et assistants en soins et santé communautaire (ASSC) et des auxiliaires de santé. Examens, traitements, soins de base ou autres, nous écoutons vos besoins et y répondons tout en respectant votre vie privée, votre dignité et votre liberté.

Nous intervenons tous les jours, de 07h00 à 20h00 (si besoin jusqu'à 21h00).

Vos avantages

- Prendre soin de vous et vous soulager
- Favoriser votre maintien à domicile
- Éviter ou retarder votre hospitalisation
- Faciliter votre retour à domicile après une hospitalisation
- Offrir des moments de répit à vos proches

Tarifs & Conditions

Sur prescription médicale	
Evaluation, conseils et coordination	CHF 76,90 (pris en charge LAMal)
Examens et traitements	CHF 63.- (pris en charge LAMal)
Soins de base	CHF 52,60 (pris en charge LAMal)
Sur demande	
Relève proche aidant-e-s	CHF 15.-/h (non-pris en charge LAMal)

« C'est tellement agréable de pouvoir compter sur des gens si aimables. Ils m'aident pour tous les gestes qui me sont compliqués. Sans eux, j'aurais vraiment beaucoup de peine. »

Une bénéficiaire des soins à domicile

savd@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 63

Lundi au vendredi de

08h30 à 12h00 et 13h30 à 16h30



Soulager l'aide à une
personne atteinte de
démence ou de handicap

Relève proche aidant-e

La santé de la personne aidante n'a pas de prix

Vivre en permanence avec une personne atteinte de démence ou de handicap, en fin de vie ou faisant face à une perte d'autonomie liée à l'âge requiert de hautes valeurs humaines, une énergie intense et une capacité de résilience importante.

Sur demande de la personne aidante, un ou une auxiliaire de santé prend en charge le ou la bénéficiaire à son domicile pour une durée de trois heures au maximum dans l'après-midi trois fois par semaine. Pendant les heures de présence de l'auxiliaire, le ou la proche aidant-e quitte son domicile, vaque à ses loisirs ou exerce des activités qui lui

sont chères. Savoir votre proche entre de bonnes mains permet de mieux vous ressourcer, souffler et reprendre des forces.

Vos avantages

- Éviter l'épuisement, les problèmes de santé et le risque de dépression
- Bénéficier de moments de répit
- Éviter un risque de maltraitance à l'encontre de vos proches

Tarifs & Conditions

1h de relève proche aidant-e

CHF 15.-

Si vous bénéficiez d'une assurance complémentaire elle peut probablement vous soutenir financièrement, n'hésitez pas à la contacter.

« Mon père est atteint de démence depuis des années. Pour ne pas être constamment à la limite de l'épuisement, je recours volontiers aux prestations d'aide de la Croix-Rouge. »

Une proche aidante

savd@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 63

Lundi au vendredi de

08h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



Offrir un moment
d'écoute et de partage

GRATUIT

BÉNÉVOLAT

Visites à domicile

Nous sommes là pour échanger avec vous

Vivre à domicile tout en restant en lien avec le monde extérieur est le souhait de chacun-e. L'interaction humaine et la mobilité physique sont alors des éléments déterminants.

Sur votre demande et après un entretien individuel, une ou un bénévole se rend à votre domicile. Elle ou il vous propose un moment d'écoute, de discussion, de jeu, de lecture ou encore une balade près de chez vous. C'est un moment de partage que vous allez créer ensemble.

Notre service est très apprécié par les personnes vivant seules, car l'échange avec autrui préserve un équilibre de vie. La personne qui intervient bénévolement vous est attirée afin de créer une relation durable et de qualité.

Vos avantages

- Créer des contacts
- Renforcer la confiance en soi
- Éviter l'immobilité et l'engourdissement

Tarifs & Conditions

Cette prestation est gratuite.

La durée des visites est d'environ une heure par semaine, les rendez-vous sont fixés d'entente entre vous et votre bénévole.

Plus de 50 bénévoles apportent chaleur, joie et convivialité à des personnes âgées vivant seules à domicile.

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 60

Lundi au vendredi

de 08h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30



Se réunir pour des moments de douceur et de partage

GRATUIT

BÉNÉVOLAT

Café Rencontres

Se rencontrer, c'est vivre

Les Café Rencontres de la Croix-Rouge neuchâteloise vous permettent de vous réunir pour des moments de douceur et de partage dans un lieu de restauration du canton. Vous profitez de l'ambiance conviviale de groupe pour passer un moment agréable.

Une ou un bénévole Croix-Rouge vous conduit de votre domicile au lieu de rencontre. Vous profitez de sa compagnie et de celle d'autres participantes et participants lors de cet après-midi récréatif. Elle ou il vous raccompagne chez vous à la fin de la collation.

Vos avantages

- Profiter d'une sortie organisée pour sortir de chez vous
- Faire de nouvelles rencontres
- Entretenir votre réseau de relations
- Vivre des moments de convivialité
- Découvrir de nouveaux lieux

Tarifs & Conditions

Les Café Rencontres se déroulent une fois par mois le jeudi après-midi. Aux mois de juin et décembre, les sorties s'organisent autour d'un repas de midi.

Merci de vous inscrire par téléphone au minimum une semaine avant la date d'une rencontre.

Le transport est offert par la Croix-Rouge neuchâteloise. Vos consommations sont à votre charge. Ne disposant pas de voitures adaptées, nous ne pouvons pas prendre les chaises roulantes.

Dates et programme

Le programme est disponible sur notre site internet :

www.croix-rouge-ne.ch

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 60

Lundi au vendredi
de 08h30 à 11h30 et
de 14h00 à 16h30

« Ces rencontres, je vous le dis, c'est super ! On se retrouve et on se marre comme si on se connaissait depuis toujours, j'adore ça ! »

Une bénéficiaire



Rester mobile malgré
l'âge ou les difficultés
physiques

BÉNÉVOLAT

Service des transports

La mobilité, synonyme de liberté

Vous devez vous rendre chez votre médecin, au salon de coiffure, ... : les bénévoles de notre service des transports vous y accompagnent. Vous êtes à mobilité réduite, ne vous sentez pas à l'aise de prendre le bus ou vos proches ne sont pas toujours disponibles pour vous conduire ? Nos bénévoles transports sont là pour vous.

Pour commander une course, il vous suffit de nous contacter par téléphone. Une conductrice ou un conducteur bénévole vient vous chercher avec son propre véhicule, pour vous mener à bon port. Elle ou il est plus qu'un chauffeur : vous êtes attendu-e pendant votre rendez-vous et reconduit-e à votre domicile. Vous payez, sur facture, une indemnité pour les frais kilométriques, ainsi que d'éventuels frais de parking ou d'attente.

Tarifs & Conditions

Nous facturons les kilomètres aller-retour entre votre domicile et votre destination, au minimum 4 kilomètres. Le nombre de kilomètres facturés est identique pour un aller-retour ou un aller simple, car dans tous les cas le chauffeur retourne à son domicile. Seul le forfait de prise en charge change (aller-retour ou aller simple).

Forfait de prise en charge	Aller-retour CHF 10.-	Aller simple CHF 5.-
Prix au kilomètre	AVS CHF 1.-	Non AVS CHF 1,20

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

- Frais de parking éventuels.
- En cas de transport hors canton durant les heures de midi, des frais de repas de CHF 20.- maximum peuvent être facturés.
- Le temps d'attente compris sur place est de 90 minutes. Passé ce délai, un montant de CHF 10.- par heure est facturé.
- En cas d'annulation de dernière minute ou d'oubli, un montant de CHF 25.- est facturé.
- Vos rendez-vous doivent être annoncés au moins 72h à l'avance.
- Nous n'effectuons pas de transport avec des chaises roulantes.

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 82 32

Lundi au vendredi
de 08h00 à 11h00

800 personnes nous
font déjà confiance chaque
année.



Permettre aux personnes à mobilité réduite d'effectuer leurs achats

BÉNÉVOLAT

Assistance aux achats

Emplettes à deux

Après avoir convenu d'un rendez-vous, une ou un bénévole vous mène jusqu'au lieu de votre choix afin d'y effectuer quelques achats alimentaires ou autres, en sa compagnie. Elle ou il vous reconduit ensuite à votre domicile. Vous payez une indemnité kilométrique ainsi que d'éventuels frais de parking.

Vos avantages

- Permettre de diversifier les lieux dans lesquels vous pouvez vous rendre pour faire vos emplettes
- Rester mobile et autonome
- Avoir l'aide d'une ou d'un bénévole pour porter vos courses

Tarifs & Conditions

Forfait de prise en charge	Aller-retour CHF 10.-	Aller simple CHF 5.-
Prix au kilomètre	AVS CHF 1.-	Non AVS CHF 1,20

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

- Vos sorties doivent être annoncées au moins une semaine à l'avance.
- Nous n'effectuons pas de transport avec des chaises roulantes.

contact@croix-rouge-ne.ch

032 886 82 32

Lundi au vendredi
de 08h00 à 11h00

Habits d'occasion

Profitez de notre boutique de seconde main pour vous équiper à bas prix toute l'année : Vêt'Shop, à La Chaux-de-Fonds.

Les habits donnés sont rigoureusement sélectionnés avant d'être mis en vente.

Suivez notre boutique sur Instagram ! @vetshop_ne





Assurez-vous que votre
volonté soit respectée

Directives anticipées

Préparer sereinement la suite

Une maladie ou un accident peut vous rendre incapable de dire au corps professionnel de la santé qui vous prendra en charge comment vous voulez être soigné-e. Avec les directives anticipées, vous êtes accompagné-e dans l'expression écrite par avance de votre volonté sur le type de soins que vous souhaiteriez recevoir ou non au cas où vous ne seriez plus en mesure de vous exprimer par vous-même. Cette démarche est volontaire et non obligatoire.

Après un entretien-conseil avec une ou un spécialiste, vous déposerez vos directives anticipées à Berne dans une centrale. Elles sont consultables et modifiables à tout moment. Nous sommes à votre disposition pour vous fournir de plus amples informations.

Vos avantages

- Clarifier vos souhaits, vos valeurs et vos attentes
- Éviter des tensions à vos proches et leur enlever le poids de décisions qui pourraient être difficiles à prendre
- Aider les médecins à connaître votre regard sur la maladie, sur la vie et sur la mort

Tarifs & Conditions

Vous pouvez choisir d'être accompagné-e durant toute la démarche ou uniquement lors du dépôt de vos directives anticipées.

Vous pouvez modifier ou révoquer tout ou partie de vos directives anticipées à tout moment, aussi longtemps que vous êtes capable de discernement.

Seulement conseil	CHF 30.-
Seulement dépôt	CHF 140.-
Conseil et dépôt	CHF 170.-
Actualisation de contenu	CHF 70.-
Conseil d'actualisation et dépôt	CHF 90.-

Prix TVA incluse. Sous réserve de modification.

savd@croix-rouge-ne.ch

032 886 88 63

Lundi au vendredi

08h30 à 12h00 et

13h30 à 16h30

« Dans le tourbillon du quotidien, j'oublie parfois qu'il pourrait m'arriver quelque chose à tout moment. Les directives anticipées protègent mes proches et leur évitent d'avoir à prendre des décisions compliquées. »

Une bénéficiaire

Une équipe à vos côtés

Des visages et de l'humanité

Prolonger votre autonomie à domicile repose sur des équipes salariées ou bénévoles compétentes, enthousiastes et à votre écoute. Elles sont continuellement formées et sensibilisées aux évolutions de la vieillesse. Outre l'aide concrète qu'elles vous apportent, ces personnes sont un visage réconfortant dans votre quotidien.

« Notre équipe a à cœur de proposer des services personnalisés et adaptés à vos besoins. Notre désir est d'être présent-e quand vous avez besoin de nous à domicile. « Seuls ceux qui sont assez fous pour penser qu'ils peuvent changer le monde y parviennent » (Henry Dunant) ».

L'équipe du Maintien à Domicile



« Je procède à l'installation chez les clients, c'est-à-dire la présentation du service, la mise en route du matériel, la collecte des données clients et l'engagement contractuel. Ensuite je transmets les informations à la Croix-Rouge neuchâteloise et à la centrale d'alarme qui assure le service. Je suis bénévole car cela représente pour moi une activité enrichissante, avec des défis techniques et personnels. »

M. Bogan, bénévole alarme



Legs : un geste de gratitude

De plus en plus de personnes âgées planifient demain par la rédaction d'un testament. Par un legs, elles et ils font preuve de gratitude envers leurs proches, allègent les souffrances morales de nombreux bénéficiaires et contribuent à la pérennité d'une institution médicosociale de proximité.

Léguer, c'est soutenir une valeur qui vous est chère.



Les 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge

Un socle de valeurs

Les 7 principes fondamentaux représentent un socle solide sur lequel peuvent s'appuyer celles et ceux qui s'engagent sous l'emblème de la Croix-Rouge. Ces principes constituent idéalement et logiquement un tout cohérent. Dans leur globalité, ils sont la charte caractérisant le Mouvement international de la Croix-Rouge et constituent sa spécificité, son caractère réellement unique.



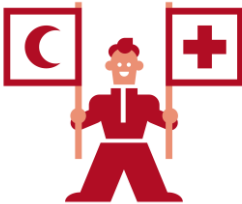
Volontariat



Indépendance



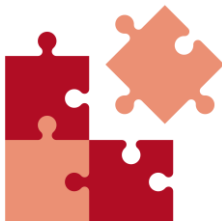
Humanité



Neutralité



Universalité



Unité



Impartialité

Nous soutenir

Investir dans une raison d'être

Votre soutien concrétise notre mission médico-sociale de proximité : de nombreuses personnes et familles bénéficient ainsi, grâce à vous, de prestations gratuites ou à faible prix. Notre institution est à but non lucratif et votre argent est directement investi dans les prestations. Le label *Zewo* en garantit la transparence d'utilisation.

Devenir membre

- Paiement d'une cotisation annuelle de solidarité
- Droit de vote à l'Assemblée Générale
- Réception d'informations sur l'utilisation des dons
- Tarif réduit au musée du CICR

Être donatrice ou donateur

- Versements lors d'appels à dons
- Soutien ponctuel à une prestation mise en avant
- Réception d'une attestation fiscale
- Réception d'informations sur l'utilisation des dons

Planifier un legs

Dans le cadre d'une planification successorale, vous pouvez opter pour un legs auprès de notre institution. Cet acte généreux participe grandement au maintien d'une prestation.

Dons in memoriam

Le moment douloureux des obsèques peut aussi être l'occasion de soutenir les plus vulnérables du canton via une collecte.

Merci de votre don !

IBAN : CH90 0900 0000 2000 1504 8

CCP : 20-1504-8

soutien@croix-rouge-ne.ch



**Votre don en
bonnes mains.**

S'engager à nos côtés

Votre temps, leur sourire

Plaisir, compétence, engagement : le bénévolat relie ces trois valeurs au nom d'une cause qui fait sens. Vous choisissez l'activité et le temps dédié à nous aider. Vous bénéficiez également de nos infrastructures et de nos moyens pour apporter une aide aux plus vulnérables.

Régulièrement bénévole

Certaines de nos prestations nécessitent un investissement régulier, hebdomadaire ou mensuel. Sans vous, cette prestation serait inexistante. Vous serez plus qu'une ou un bénévole : vous serez un lien social.

Occasionnellement bénévole

Vous participez à des actions ponctuelles, à des manifestations annuelles qui vous offrent une flexibilité d'organisation tout en valorisant votre engagement utile en faveur de la société.



Statistiques du maintien à domicile

En 2023

307'529

Kms parcourus
(7,7x le tour de la Terre)

46'474

Heures
d'intervention

1'752

Bénéficiaires

250

Bénévoles

54

Salarié-e-s





Maintien à domicile


Nous contacter :
032 886 88 60
contact@croix-rouge-ne.ch


croix-rouge-ne.ch/aines/




Croix-Rouge neuchâteloise

Conseiller, soutenir, agir

 Rue de la Paix 71
2300 La Chaux-de-Fonds

 Av. du Premier-Mars 2a
2000 Neuchâtel

 Rue du Patinage 1
2114 Fleurier

Suivez-nous sur nos plateformes :



Croix-Rouge neuchâteloise

Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

